



AQUITAINE : CAS CONCRETS

Voici quelques cas rencontrés en Aquitaine, qui ont abouti à des actions de formation portant sur les écrits dans les situations professionnelles.

- Une carrière : des salariés ne peuvent pas établir leurs rapports journaliers, leurs rapports d'incidents.
- Une tuilerie : engagée dans une démarche qualité, des salariés ne peuvent pas faire face aux procédures écrites.
- Chimie : à son poste de travail, un salarié doit lire et comprendre des documents, il a des difficultés.
- Agro-alimentaire : des salariés sont confrontés aux écrits professionnels liés aux normes alimentaires.
- Transport de produits médicaux, sanguins : suite à l'absence d'une secrétaire, les documents ne sont pas remplis par un salarié.
- Sécurité : des salariés ont des grosses difficultés à réaliser le compte-rendu d'intervention pour les clients.
- Entreprises de la propreté : difficultés à lire les consignes écrites, à faire les dosages des produits d'entretien.
- Aide à domicile : des salariés ont du mal à communiquer par écrit avec les clients.
- Maisons de retraite : des salariés ne peuvent pas utiliser le cahier de liaison.
- Mise en bouteille : difficultés de certains salariés à utiliser des documents pour rendre compte des dysfonctionnements.